



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 2022-03
MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ 2001

Le présent avis est donné par madame Chantale Cormier, en sa qualité de greffière-trésorière de la MRC de L'Île-d'Orléans, ayant son domicile professionnel au 2480, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Province de Québec, G0A 3P0.

Le Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans a adopté, lors de sa séance du 9 mars 2022, le projet de règlement numéro 2022-03 ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la construction résidentielle en zone agricole. Depuis juin 2021, la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) indique que la « condition Boerboom » est réputée non-écrite dans toutes les décisions à portée collective favorables. Le projet de règlement 2022-03 vise donc à modifier des dispositions relatives à la construction résidentielle en zone agricole afin de répondre à la directive de la Commission de la protection du territoire et des activités agricoles entourant la décision Boerboom.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement ainsi que du document sur la nature des modifications que les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ainsi que le village de Sainte-Pétronille pourraient apporter à leur réglementation d'urbanisme. Ces documents sont disponibles aux bureaux de chacune des municipalités et de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 8 juin 2022, à 19h, à la salle du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, sis au 2480, chemin Royal, à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leur opinion et commentaires sur le sujet.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 10 mai 2022.

Chantale Cormier
Directrice générale et greffière-trésorière